

Compte-rendu du comité de pilotage sur les nouveaux rythmes scolaires du 18 mai 2015

Présents :

Pour la commune :

Pascale VIROT, adjointe petite enfance, affaires scolaires, jeunesse
Foudil HAMMAR, coordination administrative des NAP
Corine ESPIC, secrétaire général (arrivée à 19h30, car réunion urbanisme concomitante)

Pour l'APEH (Association des Parents d'Elèves d'Herbeys)

Aurélié ANDRE, membre de l'APEH et parent délégué au conseil d'école
Sylvie MARIN CHARBONNIER, membre de l'APEH et parent délégué au conseil d'école
Karen TRAMARD, membre de l'APEH
Olivier MUQUET, membre de l'APEH

Excusés :

Françoise FONTANA, maire
les enseignantes sont excusées car l'ordre du jour concerne essentiellement le contenu des activités proposées.

1/ Ajustements horaires des garderies et NAP pour la rentrée 2015

Changements :

- **la garderie du mercredi de 11h30 à 12h30 sera supprimée** car elle ne concernait à peine que 2 ou 3 enfants. Le coût de ce service au regard de sa fréquentation est jugé trop important. Le comité de pilotage propose de ré-affecter les moyens budgétaires dédiés sur d'autres besoins (par exemple pour surveiller la récréation des mardis et jeudis soir avant les NAP – voir ci-après).
- **Organisation d'une vraie récréation dans l'après midi** : le manque de moment de pause pour les enfants entre 14h (début de l'école) et 17h (fin des NAP) a été unanimement déploré. Le comité de pilotage propose donc de prévoir ½ h de pause pleine et entière entre 15h45 (fin de la journée scolaire) et le début des NAP. **A la rentrée 2015, les NAP commenceront donc à 15h45 pour une récréation et de 16h15 à 17h15 pour l'activité encadrée par l'intervenant.** Le temps de récréation se fera à la MPT. Les enfants pourront goûter, aller aux toilettes et jouer tous ensemble, avant de re-démarrer une activité collective. L'autre avantage, c'est que chaque soir de la semaine, les enfants et le personnel municipal auront la même routine, à savoir : se rendre à la MPT (certains soirs pour la garderie, d'autres pour les NAP, mais le tri se fera plus tard). Chaque soir les enfants récupérés par leurs familles sortiront de l'école, comme cela a toujours été le cas, le tri étant supervisé par le personnel communal (réunion interne prévue le 5 juin pour affiner l'organisation). Il faudra prévoir suffisamment de personnel pour gérer correctement cette transition.
- **À 16h15, les intervenants NAP viendront chercher les enfants** de leur groupe. Des panneaux de couleur, avec la photo des intervenants, la liste des enfants, seront fixés sur le grillage de l'espace MPT pour faciliter le regroupement. Il y aura 2 ATSEM pour aider les plus petits à trouver leurs groupes, et ils partiront en premier. Les CP/CE1 seront aidés par le personnel péri-scolaire. Et nous faisons confiance au CE2, CM1, CM2, pour se responsabiliser et se ranger d'eux-mêmes devant leurs panneaux. Du fait de ces changements dans la répartition des garderies et NAP, **les tarifs seront revus** en conséquence de la façon suivante :
 - Garderie 1 de 15h45 à 17h15 : augmentation du tarif de 1,50 à 1,80€ (en raison du ¼ d'h supplémentaire et du goûter offert aux enfants)
 - Garderie 2 de 17h15 à 18h15 : réduction du tarif de 1,50 à 1,20€ (en raison de la diminution d'1/4 d'h et de la suppression du goûter)
 - NAP de 15h45 à 17h15 (mardis et jeudis) : augmentation du tarif à 2,30€ (en raison de la 1/2h supplémentaire et du goûter offert)
- **Fin des NAP** : Les parents des enfants de maternelle viendront chercher leurs enfants dans le lieu où se déroulent les NAP. Pour les primaires, les animateurs ramèneront les enfants à la MPT à la fin des NAP pour que les parents viennent les chercher. Des lettres de décharge seront proposées aux parents pour

autoriser leur enfant à sortir seul à la fin des NAP (comme ils sortent seuls de l'école). **ATTENTION** : cette **autorisation** sera **annuelle**, en aucun cas elle ne peut être occasionnelle, ou modifiée en cours d'année, pour éviter toute lourdeur de gestion aux animateurs.

- Démarrage en janvier pour les Petites Sections

Suite à la demande des enseignantes, et pour asseoir le sentiment de sécurité que les enfants de Petite Section doivent acquérir, les NAP ne commenceront pour eux qu'en janvier.. Ils connaîtront alors bien les lieux et les adultes référents, et pourront s'adapter à la nouveauté que représenteront les NAP.

- Démarrage 15 jours après la rentrée pour tous les enfants de l'école

La rentrée étant le moment où adultes et enfants prennent leurs marques,, et pour ne pas sur-ajouter de la difficulté à cette période toujours synonyme d'adaptation, les NAP commenceront 15 jours après la rentrée. Cela laissera le temps aux adultes , de pouvoir expliquer le fonctionnement des NAP aux élèves qui en ont besoin, voire de présenter l'activité sommairement. Les plannings et descriptifs d'activités seront distribués avant le démarrage pour le confort de tous.

2/ Articulation avec la MPT

Rappel est fait de l'esprit de la réforme des rythmes scolaires : à savoir, mieux répartir sur la semaine les apprentissages, en particulier les matinées et raccourcir la journée d'école, et dans l'idéal, raccourcir le temps de présence des enfants en collectivité. Nous savons tous que dans les faits, et pour la majorité des enfants herbageois (ce n'est pas forcément le cas ailleurs), le temps en collectivité des enfants a augmenté. Ils sont en collectivité le mercredi matin, et restent pour nombre d'entre-eux en collectivité les autres jours de 8h20 à 18h, voire 18h15 (en raison de l'activité professionnelle des parents). Beaucoup essaient de continuer les activités de leur choix (payantes et extra-scolaires), ce qui rajoute encore des créneaux sur leurs agendas déjà bien chargés..... C'est pourquoi, dans l'idéal, et si l'offre de locaux nous le permettait, il serait préférable que les enfants puissent enchaîner leurs activités extra-scolaires directement à la sortie de l'école.

Cette question sera évoquée avec le Président de la MPT : possibilité de démarrer les activités à 15h45 les lundis et vendredis, par exemple? Réflexion à avoir (avec l'énorme contrainte des locaux) pour que des activités extra-scolaires puissent avoir lieu en même temps que les NAP?

A suivre...

3/ Pause cartable

Les parents du comité de pilotage déplorent le fait que les enfants ne soient pas autorisés à ouvrir leurs cartables pour faire leurs devoirs pendant le temps de garderie. La mairie répond qu'elle rappellera au personnel de les y autoriser. En revanche, et pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de laisser quelques enfants sans surveillance dans une salle, même pour faire les devoirs. Les enfants se mettront sur le banc devant la MPT, ou à l'endroit qu'ils souhaitent, sous la surveillance du personnel. Les enfants, qui le souhaitent, feront leurs devoirs en toute autonomie et ne pourront pas mobiliser le personnel de surveillance pour une aide scolaire quelconque.

Prochaine réunion du comité de pilotage : lundi 8 juin 18h.

Fin de la réunion : 20h

Diffusion du présent compte-rendu : membres de la commission et président de l'APEH, blog APEH, ISSILA, bulletin municipal et site de la commune